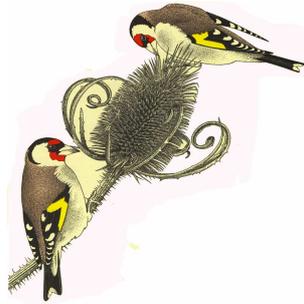


P 2-4 : Edito.
P 5-8 : Courriers de Nature et Avenir.
P 9-11 : Parc d'Activités Départemental.
P 12-13 : Agrobio
P 14 : Conseils pour l'hiver.
P 15-16 : Activités passées et à venir de Nature et Avenir.



Dessin La Hulotte

Nature et Avenir

Le journal

Natureetavenir@free.fr
Natureetavenir.free.fr

Octobre 2008

n° 76

1,50 €

Dans cette revue se trouve un dépliant présentant Nature et Avenir pour que vous fassiez connaître votre association à une ou un ami qui nous rejoindra peut-être.



Etes-vous à jour de votre cotisation ?

OUI

NON



Nous sommes tous responsables...

Qu'est-ce qui nous empêche d'être éco-responsable, éco-citoyen, éco-consommateur, éco-usager à part entière ? Notre planète va très mal à tous les niveaux. Impossible de ne pas en voir les signes annonciateurs de grandes catastrophes. Et pourtant, nous avons du mal à changer nos comportements, à prendre des initiatives salutaires. Pourquoi cette passivité ?

Selon le magazine « Psychologie », longtemps l'apanage des seuls « soixante huitards attardés », le comportement écologique n'est pas encore entré suffisamment dans les mœurs. Si 70% des

français déclarent vertueusement que la défense de l'environnement représente une valeur essentielle à transmettre aujourd'hui à leurs enfants, seuls 40% en font un enjeu de société prioritaire selon une enquête de la Fondation de France. Pourquoi ce manque d'implication ?

Parce que le déni du réel est une manière de se protéger ; parce que c'est toujours la faute des autres et parce que nous avons été habitués (voire éduqués !) à bien en profiter (Jusqu'à quand ?).

Le déni du réel

Le réchauffement de la planète, le dérèglement des climats, la baisse des réserves d'eau... Ces dangers annoncés paraissent trop terrifiants pour que l'on ose y croire. Mises à part quelques bizarreries climatiques largement médiatisées - la canicule de l'été 2003 ou la tempête de décembre 1999 -, ils sont, en plus, invisibles. D'invisible à improbable, il n'y a qu'un pas, que nous franchissons allègrement, refoulant dans les profondeurs de notre inconscient les visions apocalyptiques que l'on nous prédit. Un mécanisme de défense qui permet de

contempler à la télévision des décharges remplies de sacs plastique, et de continuer tranquillement à les rapporter du supermarché sans forcément faire le lien. « Les personnes qui dégradent leur environnement n'ont en général pas conscience des conséquences de leurs actes parce qu'elles refoulent leurs émotions. S'ouvrir à ses émotions permet de s'ouvrir à soi-même et à l'autre, donc de mieux comprendre avec quelle violence nous traitons l'environnement » explique la psychothérapeute Isabelle Filliozat.

La faute des autres

Pour prendre soin de « notre » planète, il faudrait déjà se l'approprier. Or, elle reste une entité immense, lointaine, un peu abstraite, vis-à-vis de laquelle nous éprouvons un sentiment de responsabilité limité. Rares sont ceux qui jettent des mégots dans leur jardin, mais ce code de bonne conduite s'arrête souvent à la porte de chez soi...

Raisonné de façon collective, à l'échelle d'une planète et pas seulement de sa petite personne reste souvent un vœu pieux. Il y a cette idée du « c'est pas moi, c'est les autres », poursuit Isabelle Filliozat. « Si sur une plage, je vois des papiers gras, je vais aller m'installer plus loin. Je ne vois pas pourquoi ce serait à moi de les ramasser. Si

l'autre a sali, il doit nettoyer. Si l'on ressent parfois une pointe de culpabilité, elle est diluée dans la culpabilité collective. Ce n'est

pas moi qui provoque le trou dans la couche d'ozone... »

L'envie de profiter

Nous n'aimons pas la frustration. Consommateurs dans l'âme, nous ne connaissons qu'un seul mot d'ordre : profiter. Les ressources de la nature semblent infinies, d'où la tentation de se servir sans se soucier du reste. « Il y a une sensation de toute-puissance, commente Isabelle Filliozat. C'est l'idée que tout m'est dû : la vie me doit quelque chose, mais moi, je ne lui dois rien ». La civilisation est le produit d'une

domestication de la nature, de la domination de l'homme sur les autres espèces. Collectivement, nous nous sentons invulnérables : le monde doit nous obéir. Mais individuellement, nous nous sentons impuissants : les catastrophes prévues surviendront. Un sentiment d'impuissance qui offre un confortable alibi pour nous déresponsabiliser. En toute bonne conscience.

Une logique de dissimulation

Nous continuons de vivre avec un attentat permanent contre la vie dans une logique de dissimulation au niveau collectif..

L'histoire nous a malheureusement prouvé ce à quoi on s'expose lorsque la cécité collective s'installe.

Le monde dans lequel nous vivons nous fait souvent oublier l'étendue de nos responsabilités respectives. Cela concerne notre travail, notre vie sociale, mais aussi la manière dont nous consomons. Vivre autrement et acheter différemment ne doit pas seulement être assimilé à un réflexe d'autodéfense. Face à l'immortalité très souvent érigée en système commercial, c'est aujourd'hui notre devoir.

Une chose est sûre, quelque soit l'angle par lequel on aborde la question : agriculture, énergie, eau, biodiversité, transports, urbanisme, santé..., ce qui frappe quand on compare la situation de la France à celle de

nos voisins, c'est l'ampleur du retard pris dans la réorientation des politiques publiques face à la crise écologique. On est encore loin de servir d'exemple au niveau européen ; la France reste d'ailleurs un des pays les plus condamnés en matière d'environnement et de droit des consommateurs ; un pays aussi écologiquement délabré qu'auto-satisfait, et aux engagements non respectés.

Chacun de nous est intimement persuadé que surgira un miracle, que les scientifiques et les économistes trouveront un truc. Il n'y aura pas de truc !

D'autre part, l'Ecologie n'est pas dans la mentalité du « personnel politique », qui pour la plupart a été élevé dans l'idée que nos institutions, notre technologie, notre recherche trouveront remède à tout, que les désordres éventuels trouveront toujours remède grâce notre intelligence. Chacun sait que « les politiques » sont habités par des logiques à court terme bien égoïstes.

A la croisée des chemins

Nous sommes actuellement à la croisée des chemins. C'est maintenant que tout se joue et c'est maintenant que l'on peut décider de l'ampleur des crises à venir (famines - guerre de l'eau - guerre de l'énergie - éco-réfugiés - effondrement de la biodiversité...)

Lorsqu'il n'y a plus l'espace d'un doute sur ce qui se trouve devant nous, soit on cède au fatalisme ambiant, soit on fait semblant de ne

rien voir (comme le fait une bonne majorité), soit on se dit « je m'engage et je participe au combat collectif à la hauteur de mes moyens ».

La bonne solution pour ne pas rester paralysé par la peur, pour ne pas pratiquer la politique de l'autruche, pour raisonner intelligemment n'est-t-elle pas de militer dans une association de protection de la nature ?

La stratégie du colibri !

Dans son dernier livre : « Si tous les colibris du monde » Séverine Millet cite l'anecdote suivante : Un incendie ravage toute la forêt. Tous les animaux prennent la fuite, sauf le colibri, qui prend une goutte d'eau dans son bec et la verse sur le feu. Le tatou l'apostrophe : « Tu vas éteindre l'incendie ? », « Non, mais je fais ma part » réplique le colibri.

N'est-il pas temps pour chacun de nous d'adopter la stratégie du colibri ?

Héraclite (450 ans avant JC) déclarait déjà : « La santé de l'Homme est le reflet de

la santé de la terre » Ne l'oublions jamais ! La planète qui nous héberge est beaucoup plus petite qu'on ne l'imagine ! Albert Jacquard proclame : « Nous sommes sur le Titanic en train de couler, et chacun de nous cherche à s'approprier la meilleure cabine ».

Il est donc temps pour chacun d'être solidaire et écologiquement responsable, sans attendre le « père fouettard » ou une fiscalité incitative.

Bernard ULRICH

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 31 janvier 2009 à 14 h, salle Louis Juvet à Rethel, le thème en sera :

« Biodiversité, Protection de l'environnement : les abeilles ... »



Les Courriers de Nature et Avenir

Rethel, le 10 juillet 2008

Objet : Dossier tourisme du 07/07/2008

Rédaction de L'UNION-L'ARDENNAIS
Dossier Julien Bouillé

Mesdames, Messieurs,

Votre dossier du jour relatif aux nouveautés touristiques dans notre région nous a quelque peu interpellés.

Votre suggestion de pratiquer le tir à l'arc ludique dans la ferme du Chatel à Aulnay-l'Aître, sur des silhouettes d'animaux en trois dimensions nous révolte profondément.

Qu'elle est triste notre région, si on en vient à de telles propositions d'activités pour amuser les enfants et « la galerie ».

Ce honteux prosélytisme pour des techniques barbares d'un autre âge ne peut que réveiller de guerriers instincts dans une société déjà bien violente et d'autre part, dénaturer et dévaloriser l'image de l'animal..

N'y aurait-il pas d'autres sources de distraction que de stimuler le plaisir de torturer et de tuer par silhouettes animalières interposées ?

Un parcours de découverte et d'initiation faunistique et floristique n'aurait-il pas intérêt à être imaginé pour divertir et éveiller les consciences, par la même occasion ? (Tout en utilisant d'une manière ludique et sportive, les techniques du tir à l'arc).

La plus grande lâcheté de l'homme consiste bien souvent à éprouver sa pseudo-puissance sur la faiblesse et l'innocence des animaux, c'est bien connu.

L'annonce de presse promotionnelle ne dit pas si les « Rambo-touristes » sont affublés de maquillage de guerre.... Et s'ils doivent achever les animaux virtuellement tués par les flèches.

Il est plus que temps d'apprendre à nos enfants que la planète Terre est une nouvelle Arche de Noé, où la Vie doit être respectée et protégée pour que chaque être vivant trouve sa place et sa liberté.

Le débat est loin d'être clos ! Deux citations pour conclure :

- « *L'homme a peu de chance de cesser d'être un tortionnaire pour l'homme, tant qu'il continuera à apprendre sur la bête son métier de bourreau* » Marguerite Yourcenar
- « *On a pas un cœur pour les hommes et un cœur pour les animaux. On a un cœur ou on n'en a pas du tout* » Lamartine

« Carton rouge » à ce barbare tir à l'arc ludique. A quand des cibles vivantes pour cette nouvelle activité touristique ?

Honni soit qui mal y pense !

Bernard ULRICH
Président

Rethel, le 10 octobre 2008

à Monsieur le Président
du Conseil général des Ardennes

Il est désolant de constater, dans de nombreux endroits du sud du département, des crêtes préardennaises, des plateaux, ... que les talus, les bords des routes et les chemins en zone d'exploitation agricole sont fauchés tellement court et tellement souvent que la terre nue apparaît par endroits.

De ce fait, la biodiversité floristique est mise à mal et les plantes sauvages, surtout leurs fleurs, disparaissent au profit de gazon uniforme. Cela entraîne la disparition de nombreuses espèces faunistiques.

Il est désolant, pour nous Ardennais, mais aussi pour les touristes, de constater que les arbustes des bords de chemins sont déchiquetés par des débroussailleuses non respectueuses de leur survie.

Il est désolant d'assister, impuissants, à la disparition des haies et des zones humides, à la suite des remembrements.

Notre département perd ses atouts environnementaux alors que le développement du tourisme vert pourrait être une chance à saisir sans tarder.

Les actions menées par les associations de défense de l'environnement ont pour objectif de faire connaître et apprécier notre patrimoine naturel afin d'inciter les Ardennais à le protéger. Récemment dans le cadre de la semaine d'animation de l'Association de préfiguration du Parc Naturel Régional des Ardennes, Monsieur Paccalet, lui aussi, au cours de sa conférence, a tiré la sonnette d'alarme : la biodiversité est en danger et il est urgent que chacun agisse.

Nous nous permettons de vous apporter quelques suggestions qui réduiraient cette perte de diversité floristique et faunistique.

- ◆ Diminuer le nombre de fauchages dans l'année et la hauteur de coupe.
- ◆ Ne faucher que sur une largeur d'un mètre le long des routes : cela est suffisant pour assurer la sécurité et la visibilité.
Ces simples actions réduiraient en plus la quantité de carburant utilisé par les engins gourmands.
- ◆ Placer des panneaux pédagogiques expliquant cette réduction de fauchage comme cela est fait en Isère. Par exemple : « Fauchage raisonné » suivi de « Nature protégée ».
- ◆ Tailler les arbustes et les haies en bordure des routes et des chemins, de façon nette, avec des outils appropriés, ce qui éviterait le développement des maladies

cryptogamiques. Cela est possible puisque pratiqué dans certains départements tel le Jura.

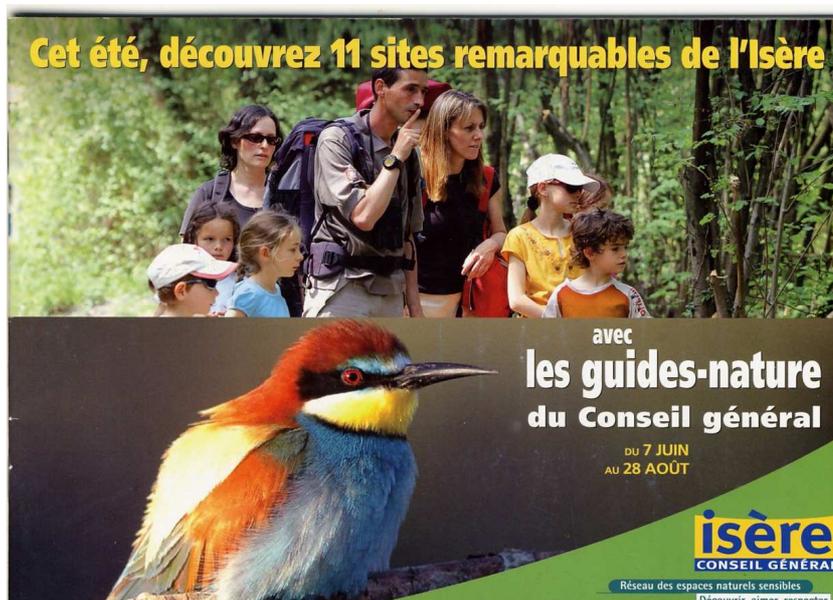
- ◆ Maintenir les zones humides en les rachatant et à l'occasion les aménager et les entretenir (Marais de Sainte Anne à Rocroi, des Hauts-Buttés, de Corny, de Chagny, de Gué-d'Hossus, ...). Organiser des randonnées avec des animateurs nature sur ces sites qui pourraient constituer des lieux d'éducation à l'environnement et permettre la sensibilisation du grand public et des scolaires. Cela est possible puisque cela fonctionne en Isère (voir plaquette jointe).
- ◆ Favoriser le maintien des haies existantes et la plantation de nouvelles par des mesures incitatives.
- ◆ Supprimer l'emploi des herbicides au pied des panneaux routiers en fauchant à la main si nécessaire. (Ces produits sont interdits au bord des routes depuis 1996).
- ◆ Insérer dans le bulletin départemental quelques pages relatives à l'environnement afin de faire connaître les structures existantes (Maison de la Nature, ALE) et la richesse naturelle de notre département.

Nous osons croire que vous aurez à cœur, comme nous, de préserver la biodiversité de notre patrimoine naturel. Notre association se tient à votre disposition pour vous prêter les expositions qu'elle a réalisées : « Faune et Flore de la vallée de l'Aisne » et « Biodiversité des bords de nos chemins », et pour vous aider dans le montage de projets allant dans ce sens. Les associations « Regroupement des Naturalistes Ardennais » et « le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne » possèdent, elles aussi, des expositions très pédagogiques.

La Voie verte est une réalisation remarquable qui attire des touristes. Pourquoi ne pas envisager des voies similaires au bord de l'Aisne ou sur l'ancienne voie ferrée Lucquy-Draize ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil Général, l'expression de mes salutations respectueuses.

Pour Nature et Avenir
Le Président,



Rethel, le 30 septembre 2008

Objet : Economie d'énergie

Monsieur le Maire
Rethel

Monsieur le Maire,

Nature et Avenir collabore avec la municipalité pour proposer des réalisations, des améliorations du cadre de vie.

Dans ce courrier, nous voudrions soulever un problème que nous avons déjà abordé avec vous (cf. courrier du 14.02.07). Dans notre environnement quotidien, nous constatons un gaspillage important d'énergie électrique dans la cité. Le déclenchement (ou l'extinction) de l'éclairage public n'est pas en cohérence avec la luminosité.

La situation est parfaite par exemple à Pargny ou sur un tronçon de rue Thiers à Rethel. Par contre, sur l'autre tronçon de la rue Thiers, pour la rue Bellevue, la rue de la Duchesse, etc... l'éclairage est trop précoce au crépuscule et l'extinction trop tardive à l'aube. Pour connaître la réalité de la situation, il suffit de se rendre au crépuscule au belvédère ou à la maison de retraite.

L'illumination des édifices publics est-elle nécessaire durant toute la nuit ? La façade de l'hôpital est éclairée trop tôt ainsi que l'église Saint Nicolas .

Actuellement, à la suite du Grenelle de l'environnement, une chasse au gaspillage pour un développement durable est organisée. La municipalité pourrait-elle participer à cette action écocitoyenne ?

Notre association répondra favorablement à toute sollicitation pour agir afin d'améliorer le cadre de vie dans la cité.

En espérant que vous pourrez prendre, avec les services techniques, des mesures pour remédier à ces anomalies.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le secrétaire,
J.P. DAVESNE

Si, dans votre commune , vous constatez des problèmes similaires, n'hésitez pas à rédiger une lettre semblable que vous adresserez au Maire , ainsi qu'une copie au secrétaire de Nature et Avenir.

Création d'un parc d'activités départemental (PAD) à Rethel

I - Les parcs d'activités départementaux

La politique du conseil général en matière de parcs d'activités est présentée sur le site Internet suivant : <http://www.business-in-ardennes.com/cg08/index.php/fr>.

Cette politique s'articule autour de cinq sites stratégiques (nommés Parcs d'Activités Départementaux : PAD) :

- **Belval/Charleville-Mézières** : Une zone d'activités de 170ha est projetée à proximité immédiate de l'échangeur de Warcq-Belval de la future branche ouest de l'autoroute A34. Cependant, dans ce secteur, c'est une surface de 450 à 500ha qui pourrait, à terme, être dédiée à l'activité économique en y intégrant la zone de 170ha inscrite au schéma directeur sur Tournes/Cliron (où la chambre de commerce a déjà aménagé 82ha) et en y ajoutant la surface actuellement occupée par l'aérodrome de Charleville-Mézières/Belval dont la question du déclassement est actuellement étudiée par le Conseil général.

- **Rethel** : le parc d'activités prévu occupera une surface de 380ha situés au nord de l'autoroute A34, entre la route d'Eclly et l'échangeur nord de la route de Bertoncourt et de l'ancienne route de Charleville.

- **Bazeilles/Douzy/Daigny** : 250ha.

- **Régniovez** (site de l'ancien aérodrome de l'OTAN) : 500ha.

- **Givet** : Il s'agit du parc d'activités communautaire (PACOG) de la communauté de communes Ardennes-Rives de Meuse d'une superficie potentielle de 100ha.

Par ailleurs, le département des Ardennes est également le maître d'ouvrage de diverses autres zones d'activités de « moindre importance », notamment : Vivier au court (65ha), Signy-l'Abbaye (10ha), Rocroi/Gué-d'Hossus (40ha), Château-Porcien (40ha), Lumes...

Enfin, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Ardennes a aménagé et commercialisé deux zones

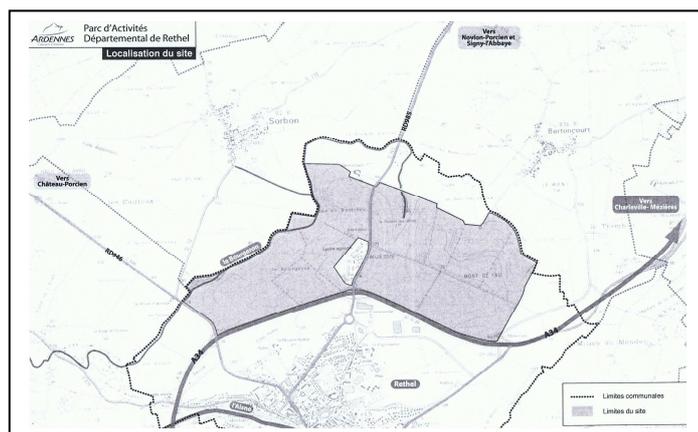
d'activités : Tournes/Cliron (voir ci-dessus) et Donchery (80ha)

II - Compte-rendu de la réunion du 16 septembre 2008

Le conseil général a invité divers services et associations à participer, le 16 septembre 2008, à une réunion dans le cadre de la phase de concertation de l'étude d'impact du parc d'activités départemental (PAD) de Rethel. Le conseil général souhaitait présenter le projet du parc d'activités et recueillir les avis et observations des participants. Divers ateliers ont été réunis successivement. Cette réunion, à laquelle Nature et Avenir était invitée, concernait l'atelier « Ecologie et paysage ».

Une réunion publique est également programmée en mairie de Rethel le mardi 7 octobre 2008.

Les associations et services suivants ont participé à la réunion : Le conseil général, la ville de Rethel, Nature et Avenir, la DDE, le RENARD, les bureaux d'études (environnement-conseil et AIRELE)



Le projet s'étend sur 380ha dont 200ha en première phase. Cette première phase concerne une surface située en bordure nord de l'autoroute A 34 et comprise entre l'échangeur de l'Etoile (RD985) et l'échangeur

nord de la route de Bertoncourt et de l'ancienne route de Charleville.

La deuxième phase, de 180ha, concernera une surface située en bordure nord-ouest de l'autoroute A34 et comprise entre la route d'Écly, le ruisseau du Bourgeron et l'échangeur de l'Étoile. Si cette deuxième phase se réalise, le lycée agricole sera totalement entouré par la zone d'activités.

Ce parc d'activités devrait plutôt être tourné vers les agro-ressources et la logistique.

J.P. Davesne a indiqué qu'il existe plusieurs études ayant abouti à des propositions d'aménagements paysagers dans le secteur de Reithel : « L'étude préalable aux chartes d'itinéraires de l'autoroute A34 » (cabinet Folléa-Gautier juillet 1999), l'étude « Les Ardennes vers une politique du paysage » (cabinet Folléa-Gautier juin 2000) et « Le plan de paysage rethélois » (agence Philippe Thomas décembre 2005). Ces études (très chères) ont été payées par des fonds publics et il serait anormal qu'elles tombent dans l'oubli. Elles concluent à la nécessité :

- de veiller à la qualité paysagère des zones d'activités : leur singularité, qui peut s'inspirer de l'identité rurale du territoire, peut être un élément supplémentaire favorable à leur développement par une attractivité renforcée pour les entreprises ;

- d'assurer le lien entre la zone d'activités au nord et le reste de la ville et de minimiser les impacts visuels en traitant le changement d'échelle par une zone de transition végétale ;

- de créer une promenade plantée sur la crête Hottin afin de marquer la limite de l'urbanisation et d'ouvrir des vues en balcon sur Reithel et son site.

Les remarques suivantes ont par ailleurs été émises par divers participants à la réunion :

La création de cette zone de 380ha revient à doubler la superficie de l'agglomération rethéloise par un parc d'activités. Outre le risque d'un certain déséquilibre, il est possible (probable ?) que la

commercialisation totale d'une superficie d'une telle ampleur ne puisse se réaliser avant plusieurs années, et même plusieurs décennies. Il est donc essentiel de procéder à un phasage de l'aménagement afin d'éviter le mitage des implantations de bâtiments industriels, d'éviter « l'enfrichement » de zones aménagées et non commercialisées, d'investir des sommes considérables dans des aménagements inutilisés et de geler des terres agricoles parmi les meilleures de France.

Il est nécessaire de préserver, et même de renforcer les rares structures végétales encore présentes sur le site (petits boisements, ripisylve du ruisseau du Bourgeron au nord-ouest) : deux petits espaces boisés classés existent sur la zone et sont définis comme tels au PLU ; ils devront être préservés.

La zone a été positionnée en cet endroit pour sa proximité avec l'autoroute. Elle va donc contribuer à l'augmentation du transport routier, gros consommateur d'énergie et gros pourvoyeur d'émissions de gaz à effet de serre. Une réflexion sur le multimodal (route, fer, voie d'eau) a-t-elle été menée avant la décision de positionnement de la zone ? S'est-on posé la question de savoir si cette zone ne pouvait pas être implantée ailleurs, dans un endroit où on aurait pu profiter pleinement des atouts du multimodal, tant sur le plan économique que sur le plan environnemental ? Un bilan en termes de développement durable a-t-il été réalisé ou envisagé ? L'étude d'impact devrait, de ce point de vue, justifier les choix et apporter les arguments correspondants.

Il est envisagé de réaliser ici une zone de **haute qualité environnementale** et architecturale. Pour ce faire, le projet d'aménagement devrait porter sur l'ensemble de la zone et faire preuve d'originalité (par exemple : récupération des eaux pluviales dans des bassins plantés qui pourraient s'intégrer dans des aménagements de promenades piétonnières et des corridors

biologiques). Le paysagiste-conseil de la DDE insiste sur la nécessité, pour réaliser ce défi, de la présence, dans l'équipe projet, d'urbanistes et de paysagistes éminents, qualifiés et confirmés. Le conseil général et la commune semblent vouloir travailler dans ce sens. Le conseil général proposera une ou plusieurs visites de zones d'activités de haute qualité environnementale et architecturale en France. D'autre part, une réunion sera organisée sur le site de la zone de Rethel pour les participants à la réunion.

Le cahier des charges de la zone devrait comporter des prescriptions relatives aux volumes, implantations, couleurs, enseignes des bâtiments afin d'éviter, notamment toute démesure comme cela se voit trop souvent.

III - Compte-rendu de la réunion publique du 7 octobre 2008

Une réunion publique a été organisée par le conseil général en mairie de RETHEL le 7 octobre 2008 afin d'informer et de recueillir les premières observations sur ce projet de parc d'activités.

Des panneaux d'information, les synthèses des réunions des ateliers et un registre d'observations sont à la disposition du public pendant un mois à la mairie de Rethel et dans les locaux du conseil général à Charleville-Mézières. Chacun pourra y poser ses questions et y formuler ses observations. M.Afribo, conseiller général a indiqué que l'aménagement serait réalisé par tranches de 50ha, les 350ha annoncés correspondent à la zone d'étude « dont on est conscient que ce ne sera pas rempli ». L'opération est faite en partenariat entre le conseil général et la ville de Rethel : La ville de Rethel achète les terrains (subvention de 50% du conseil général) et les rétrocède au département pour l'euro symbolique ; d'autre part, la ville de Rethel ne percevra que 30% de la taxe professionnelle, la part restante (70%) alimentera un fonds de répartition du conseil général.

Plusieurs observations ont été faites :

- Eaux pluviales et réutilisation des bassins de l'autoroute : Le conseil général évitera de réaliser de grands bassins de décantation et privilégiera un traitement par la végétation avant infiltration.

- J.P. Davesne a rappelé l'existence et les conclusions des diverses études paysagères réalisées sur le secteur et a, à nouveau, évoqué la question du multimodal (route, fer, voie d'eau), en indiquant qu'il est anormal d'accentuer encore le développement du transport routier, en contradiction avec les conclusions du Grenelle de l'environnement. M.Afribo rappelle que le principal critère de choix de l'emplacement a été la proximité avec l'autoroute A34.

- Il est évident que là où la zone est positionnée, il sera impossible de réaliser un raccordement ferroviaire. N'aurait-il pas été plus judicieux de réaliser la zone d'activités vers Amagne-Lucquy ou au sud de Rethel (Tagnon, Châtelet), par exemple ? On constate que les conclusions du Grenelle de l'environnement restent des vœux pieux, notamment la priorité à donner au ferroviaire et, en particulier, au ferroutage. On trouve toujours de bonnes raisons pour continuer comme par le passé.

IV - Notre commentaire en conclusion

Le chemin est encore long pour parvenir à une véritable prise en compte de la protection de l'environnement et du développement durable dans les projets d'aménagement. Il faudra encore beaucoup de travail pour faire changer, et même seulement faire évoluer, les mentalités et pour que les aménageurs ne se contentent pas de faire semblant d'intégrer le développement durable dans leur réflexion « parce que c'est à la mode en ce moment » (comme l'a dit un des participants à la réunion du 16 septembre), mais parce que c'est une impérieuse nécessité et que ce sont l'avenir de la planète et la qualité de vie des générations futures qui sont en cause.

B. VINCENT

L'Agriculture Biologique en Champagne-Ardenne

Réunion mensuelle du 04 mars 2008

Intervenants : Annick MORTIER, agriculteur et Président d'Agrobio Ardennes
Gilles GUILLET, agriculteur et vice-président de la Fédération Régionale des Agrobiologistes (FRAB) de Champagne-Ardenne et administrateur d'Agrobio Ardennes
Aurélie RENARD, animatrice d'Agrobio Ardennes
Julien VAUTRIN, chargé de mission à la FRAB.

« Une production biologique à hauteur de 6% de la Surface Agricole Utile (SAU) en 2012 et près de 20% en 2020 », telles sont les conclusions du Grenelle de l'Environnement afin de répondre en partie aux enjeux environnementaux du 21^{ème} siècle.

Ainsi, l'Agriculture Biologique a un rôle important à jouer sur l'occupation du territoire, notamment en terme de préservation de notre ressource en eau, préservation de la qualité de l'air et des sols et accroissement de la biodiversité. L'état des lieux est inquiétant, surtout sur l'ensemble de la Champagne crayeuse. Avec des techniques agronomiques innovantes et exemptes de produits chimiques de synthèse, l'agriculture biologique permet de répondre à ces enjeux.

43% des Français consomment des produits bio au moins une fois par mois, 7% en mangent tous les jours.



Les logos qu'il faut connaître :
français à gauche et européen à droite



Un problème : 50% des produits bio sont importés.

Dans les Ardennes 41 fermes représentent 2300 ha d'agriculture bio : 7 maraîchers, 2 arboriculteurs, 6 grandes cultures dont celle des lentillons, 26 éleveurs (moutons, chèvres, bovins, volailles, porcs).

Agriculture biologique et qualité de l'eau

18% de la population champardennaise reçoit de l'eau non conforme à la réglementation en matière de produits phytosanitaires.

Les solutions curatives (traitement des eaux, nouveau forage, interconnexion) ont un coût pour les citoyens 0.50 € à 1.40 € par m³ alors que le coût d'un programme préventif représente 0.01€ par m³ d'eau distribuée (exemple de la ville de Lons le Saunier).

Les Agences de l'eau encouragent donc l'agriculture biologique au-dessus des nappes aquifères (périmètres de protection) de façon à protéger les ressources en eau :

- ◆ Interdiction des produits phytosanitaires chimiques de synthèse et de l'utilisation d'engrais minéraux.
- ◆ Utilisation de matières organiques compostées comme fertilisant.
- ◆ Limitation de la charge animale (nombre d'animaux à l'hectare).
- ◆ Limitation des cultures à risques pour la qualité de l'eau (maïs) dans la ration alimentaire pour privilégier les prairies.
- ◆ Activité microbienne des sols favorisée pour faciliter l'infiltration de l'eau.

Evidemment des compensations financières seraient données aux agriculteurs.

Nature et Avenir demande depuis longtemps que des périmètres de protection soient établis autour de chaque captage d'eau potable. Ces périmètres se mettent en place progressivement. Il est aberrant de constater qu'il est toujours possible d'épandre des pesticides et des engrais chimiques sur ces zones soi-disant protégées.

Nature et Avenir demande donc que l'agriculture biologique qui est la meilleure protection de la ressource en eau (après la forêt) soit généralisée dans ces périmètres de protection.

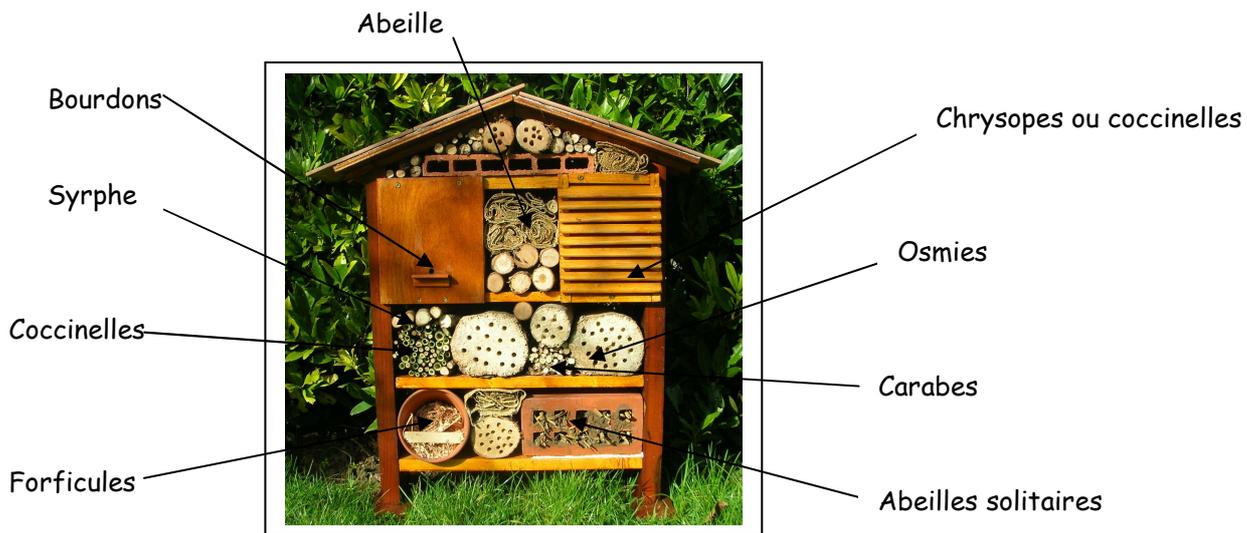


Aidons-les à passer l'hiver

A l'approche de la mauvaise saison, les insectes, les petits mammifères, les oiseaux ont besoin d'un abri pour se protéger du froid. Certains hibernent et ont besoin d'un gîte à leur convenance. D'autres ont besoin aussi de se nourrir pour maintenir la température de leur corps. Voici quelques conseils pour les aider.

Certains insectes

La plupart trouvent naturellement un abri, mais rien ne vous empêche de les aider pour les maintenir près de chez vous, en confectionnant un gîte semblable à celui présenté dans notre exposition « Jardinez nature ».



Les oiseaux

Les mésanges, sittelles, moineaux, rouges-gorges,... se rapprochent des maisons en quête de nourriture énergétique pour passer la nuit. Pour les aider, suspendez des mangeoires garnies de graines de tournesol, de cacahuètes, de boules de graisse, loin des chats. Procurez-leur aussi de l'eau propre.



Une mangeoire en hiver qui devient nichoir au printemps

Produit et vendu par Nature et Avenir



Les hérissons

Ils hibernent mais se réveillent plusieurs fois, par temps doux, et doivent alors se nourrir. Aménagez leur un abri, tel celui des pages 49 et 52 du n° 77 de « la hulotte ».

Dans notre jardin, ces petits animaux sont nos auxiliaires au printemps, soyons leurs alliés en hiver.

Depuis le dernier journal, quelques activités de Nature et Avenir.

Samedi 24 mai : Découverte des orchidées de la réserve naturelle de Givet avec Sophie PETIT du Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne (CPNCA). Une trentaine de personnes très intéressées pour découvrir une dizaine d'orchidées et d'autres plantes remarquables.



Samedi 31 mai : Petite exposition organisée par le CPNCA et la commune de Bar les Buzancy pour découvrir la pelouse à orchidées de Rinavaux.

Dimanche 08 juin : Découverte de la réserve de Givet avec Sophie PETIT du CPNCA, Gaëlle VIVES du ReNard et Michel COLCY de la SHNA. Magnifique journée pour écouter des oiseaux, observer des plantes rares dans le cadre du site inscrit des monts d'Hairs.

Samedi 14 juin : Une journée de découverte du circuit des roses anciennes du Porcien avec son créateur Jean Claude NICOLAS et ceux qui l'entretiennent en particulier Geneviève TRICLIN et Pierre MONTEIL à Sery et Paul PENEL à Launois. (une douzaine de participants seulement)

Samedi 14 juin : Un stand est installé ce jour là pour le festival de dessin nature à Boulton aux Bois.

Dimanche 15 juin : Balade à la découverte des monts de Sery avec Sophie PETIT du CPNCA. (une vingtaine de participants)

Dimanche 29 juin : Notre exposition « Jardinez Nature » est visible à Houldizy accompagnée d'une animation découverte d'un jardin remarquable par Jean Paul DAVESNE.

29-30-31 août : Stand biodiversité au « Cabaret vert ».

Samedi 06 septembre : Découverte de la vallée de l'Aisne avec la SHNA de la chapelle de Montmarin à Givry sur Aisne. A cette occasion l'historien Philippe DUPLAYE nous a fait découvrir l'histoire d'Attigny. Benoît CABY de l'Agence Locale de l'Energie (ALE) nous a présenté son association. A noter que l'exposition de Nature et Avenir « Les Ardennes, côté nature » se trouve actuellement dans les locaux de l'ALE à Attigny (ancien silo).



Dimanche 14 septembre : Participation à la fête des enfants à Nanteuil sur Aisne avec présentation de l'exposition « Biodiversité du bord des chemins » et jeu de reconnaissance de fruits et feuilles d'arbres du bord de nos chemins.



Dimanche 21 septembre : Participation à la fête de l'association de préfiguration du futur Parc Naturel Régional des Ardennes à Hierges.

Dimanche 21 septembre : Sortie mycologique organisée par la Maison de la Nature de Boulton aux Bois et présentation d'une exposition des champignons (une centaine d'espèces) au FJEP de Vouziers.



Mardi 23 septembre : Jean Paul DAVESNE et Marc LANGLOIS sur France Bleu avec Hubert Fontaine pour présenter les champignons.

Mardi 23 septembre : Participation au festival du futur PNRA - Excellente conférence sur la biodiversité de Yves PACCALET écrivain de la Calypso, a passé 18 ans auprès de Jean Yves COUSTEAU.

Samedi 27 et dimanche 28 septembre : Participation au salon de l'environnement à Launois sur Vence jumelé avec les floralies d'automne. Présentation de nos deux expositions « BIODIVERSITE ».

Vendredi 03 octobre : Une belle exposition de champignons au marché paysan de Jandun . Plusieurs centaines de visiteurs et de nombreux échanges très fructueux.

Les prochaines activités

Samedi 25 octobre : Sortie mycologique avec la SHNA et le CPNCA dans la réserve naturelle de Givet.

Rendez-vous à 14 h devant l'Office du Tourisme de Givet (au bord de la Meuse avant le pont).

Mardi 04 novembre : Projection de très belles photos de champignons, en relief, par Bernard LAIGLE et Marc LANGLOIS.

Prêt de nos expositions pour la fête de la science du 17 au 23 novembre à Rumigny et à Vrigne aux Bois.

Mercredi 19 novembre : Plantations à Inaumont avec les enfants des écoles et les habitants, à l'occasion de la Sainte Catherine. Rendez vous à 14 h devant la mairie d'Inaumont.

Mardi 02 décembre : Réunion mensuelle à 18 h mairie de Rethel.

Samedi 06 décembre : Balade pour le Téléthon - Rendez vous 14 h à la mairie de Rethel

**Adhérez et
faites adhérer**

Avec journal

**Individuel : 15 €
Famille : 20 €
Moins de 18 ans : 5 €**

Sans journal

**Individuel : 10 €
Famille : 15 €
Moins de 18 ans : 5 €**